



Fondation d'entreprise
LA MUTUELLE
générale

20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale	p. 4
Gouvernance et fonctionnement	p. 6

LES PROJETS SOUTENUS EN 2024

Les nouveaux projets accueillis en 2024	p. 9
La Ligue contre le cancer, projet cadre partenaire	p. 10
Les projets pluriannuels accompagnés par la Fondation	p. 11

BILAN FINANCIER

États financiers au 31 décembre 2024	p. 18
--------------------------------------	-------

La Fondation d'entreprise LA MUTUELLE GÉNÉRALE

En 2024, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale est entrée dans sa troisième année d'existence. Portée par des valeurs d'entraide et de solidarité, elle fédère la diversité des projets que soutient, parfois depuis plusieurs années, La Mutuelle Générale.

Élus, collaborateurs, associations partenaires : la Fondation réunit autour d'elle toutes celles et ceux qui veulent s'engager avec La Mutuelle Générale pour faire vivre les principes mutualistes au plus près du terrain.

La mission d'intérêt général de la Fondation se déploie autour de trois engagements.



ACCOMPAGNER LE BIEN-VIEILLIR

Vieillir en bonne santé est un enjeu qui doit mobiliser les acteurs privés et publics, et plus largement la société. La Fondation soutient des projets qui contribuent à améliorer la prise en charge des plus âgés, rendre leur vie plus autonome et leur assurer une meilleure qualité de vie.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

La Fondation accompagne les initiatives innovantes pour le confort et le bien-être des personnes en situation de fragilité, particulièrement celles atteintes de maladies rares ou neurodégénératives.



RENFORCER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Cohésion, transmission des savoirs, prise en charge des exclus... La Fondation encourage les projets qui renforcent la solidarité et l'entraide entre les générations, notamment pour les aidants ayant la charge d'un proche dépendant.

Des actions plurielles au service de la solidarité

La Mutuelle Générale a doté sa Fondation d'un financement de 2,5 millions d'euros pour la période 2022-2026 ; soit un budget annuel de 500 000 euros.

Une fois les frais de fonctionnement couverts, cette enveloppe est exclusivement dédiée à l'accompagnement de projets répondant à la mission et aux engagements de la Fondation.

Deux types d'actions sont activement soutenus :

Financement et accompagnement de projets dans la durée

Pour accompagner les publics identifiés par la Fondation, une dizaine de projets sont reconduits chaque année après délibération du Conseil d'administration. Ils financent des actions de long terme qui identifient des solutions pérennes contribuant à améliorer le bien-vieillir, le mieux-vivre et la solidarité intergénérationnelle.

**12 PROJETS PLURIANNUELS
ACCOMPAGNÉS EN 2024**

Soutien de projets ponctuels, sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets

Cet appel cible des projets dans les domaines de la recherche, des nouvelles technologies, du monde associatif ou de l'économie sociale et solidaire.

**2 PROJETS ANNUELS
RETENUS EN 2024**

LA GOUVERNANCE

Le fonctionnement de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale repose sur une gouvernance duale, avec un conseil d'administration qui définit des orientations stratégiques, et une direction opérationnelle responsable de leur exécution.

Le Conseil d'administration de la Fondation

Le Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale se réunit quatre fois par an. Il définit et valide les orientations stratégiques, sélectionne les projets soutenus, et décide du montant des aides allouées.

Ses membres sont tous bénévoles. Ils se répartissent en deux collèges, l'un interne (8 membres), l'autre externe avec des experts issus de la société civile (4 membres).

Renouvellement du Conseil d'administration en 2024

La composition du Conseil d'administration a été partiellement renouvelée fin 2024 en raison de la mise en œuvre du projet stratégique de La Mutuelle Générale avec CNP Assurances.

Dans ce cadre, La Mutuelle Générale a fait le choix de se recentrer sur son activité mutualiste, réaffirmant ainsi son engagement d'accompagner et de protéger ses adhérents statutaires historiques et leurs familles dans les domaines de la santé et de la prévoyance.

Le nouveau Conseil d'administration reflète cette évolution, avec le départ de certains de ses représentants vers le groupe CNP Assurances et la nomination de deux nouveaux administrateurs. Leur nombre est également passé de 15 à 12.

Les élus de La Mutuelle Générale, acteurs essentiels de la Fondation

Dès le lancement de la Fondation, les élus de La Mutuelle Générale ont été placés au cœur de ses engagements. Leur rôle est en effet déterminant pour relayer et développer les actions de solidarité à travers le territoire, faire connaître les projets auprès des adhérents et de leurs proches, mais aussi identifier de nouvelles actions pouvant être soutenues par la Fondation.

Cette volonté d'impliquer les élus et de les inscrire dans le quotidien de la Fondation a été rappelée et renforcée à l'occasion des nouvelles orientations définies lors du Conseil d'administration du mois d'octobre 2024.

Leur engagement via le partenariat de la Fondation avec la Ligue contre le cancer est à souligner : fin 2024, ce sont plus de 60 % des comités de section de La Mutuelle Générale qui s'étaient déjà mobilisés, notamment pour animer des actions de prévention et de sensibilisation dans chaque département.

Composition du nouveau Conseil d'administration

COLLÈGE INTERNE

Patrick Sagon, président,
La Mutuelle Générale

Daniel Gillard, vice-président,
La Mutuelle Générale

Pierrette Saigre, vice-présidente,
La Mutuelle Générale

Michel Guillot, vice-président,
La Mutuelle Générale

Christine Maussire, vice-présidente,
La Mutuelle Générale

Jean-Paul Sadori, secrétaire général
adjoint, La Mutuelle Générale

Vincent Blanchez, secrétaire général,
La Mutuelle Générale

Carole Blancarelli, salariée et
représentante du personnel,
La Mutuelle Générale*

COLLÈGE EXTERNE

Nadia Frontigny, directrice des Affaires
publiques, Orange Healthcare

Gérard Rivière, ancien président
du Conseil d'administration de la CNAV

Laurence Hullin, directrice Diversité
et égalité des chances, La Poste

Roland Masotta,
président ap2m*

* Membres nommés en 2024

La direction opérationnelle de la Fondation

La direction opérationnelle de la Fondation est chargée de la mise en œuvre des orientations prises par le Conseil d'administration. Elle est assurée depuis le mois d'octobre 2024 par **Virginie Mary, déléguée générale de la Fondation**, en remplacement de Pierre Denis appelé à de nouvelles fonctions.

La Fondation adresse ses chaleureux remerciements à Pierre Denis, délégué général depuis la création de la Fondation en 2022. Elle remercie également les administrateurs ayant quitté leur fonction en 2024 : Christophe Harrigan, Christophe Morange, Aziz Mekkaoui, Frédéric Bernard et Jean-Luc Leymarie.

Leur implication et leur dévouement furent essentiels à la réussite de la Fondation et des projets qu'elle soutient.

LES PROJETS SOUTENUS EN 2024

Les 14 projets de l'année 2024

AFEH	GLOBAL HEART WATCH
AIDE ET RÉPIT	INSTITUT RAFAEL
ANR LA POSTE	KERPAPE
CHAIRE MAINTIEN À DOMICILE (M@D)	LIGUE CONTRE LE CANCER
CHAIRE TDTE	SANTÉLYS
DEMOS	SILVER VALLEY
FRANCE ALZHEIMER	WECHALLENG

APPEL À PROJETS

2 nouveaux projets annuels retenus pour 2024

Le second appel à projets de la Fondation s'est ouvert le 14 novembre 2023.

À sa clôture le 8 décembre 2023, 176 dossiers avaient été déposés, dont 67 considérés comme éligibles.

Une première sélection a permis de pré-sélectionner 21 projets selon les critères définis par la Fondation : faisabilité, répliquabilité, temporalité, évaluation, utilité, caractère innovant et solidité financière. Ces 21 dossiers ont alors été classés par les administrateurs selon les mêmes critères.

Après soutenance le 19 janvier 2024 devant un jury composé d'administrateurs et d'un expert de Silver Valley, deux projets ont définitivement été retenus :



TooKcare

LES NOUVEAUX PROJETS ACCUEILLIS EN 2024



SANTÉLYS ASSOCIATION «Voyages immersifs multisensoriels à domicile»

Santélyls assure la prise en charge globale à domicile (médicale, paramédicale, technique, psychologique et sociale) de 30000 patients par an dans la région Hauts-de-France, dont près de 280 patients via des Équipes spécialisées Alzheimer à domicile (ESAD).

Type de structure : Association loi 1901
Date de création : 1904

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Le projet porté par Santélyls propose aux patients des voyages immersifs multisensoriels à domicile pour stimuler leurs fonctions cognitives, les reconnecter à des émotions ou des sensations oubliées, favoriser un état de bien-être et de relaxation et rétablir la communication avec les aidants.

CARACTÈRE INNOVANT

Un dispositif adapté pour le domicile (casque de réalité virtuelle + diffusion odeurs + air chaud/froid) permet de stimuler en simultané quatre des cinq sens : vue et ouïe (films en HD à 360° + son binaural); odorat (diffusion de microgouttelettes de fragrances non allergisantes); toucher (vent, chaleur, froid).

POTENTIEL D'IMPACT

L'impact attendu du projet est de retarder l'évolution de la maladie d'Alzheimer afin de maintenir le plus longtemps possible les personnes fragilisées à domicile.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

À travers l'innovation technologique, Santélyls contribue à améliorer le quotidien des personnes fragilisées. Ce projet s'inscrit pleinement dans les engagements de bien vieillir et de qualité de vie portés par la Fondation.

Pour en savoir plus : site de [Santélyls](#) et site de [la Fondation](#)



WECHALLENG Dispositif de maintien à domicile pour les couples aidant/aidé

WEchalleng est une jeune startup innovante cherchant à développer une solution d'accompagnement numérique et domotique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

Date de création : 2023

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Valider, par une expérimentation sur une trentaine de couples aidants/aidés, l'utilité et les bienfaits d'une application mobile reliée à des capteurs, dans le cadre du maintien à domicile.

CARACTÈRE INNOVANT

Conçue en collaboration avec des malades, des aidants et des professionnels de santé, l'application mobile TooKcare® développée par WEchalleng aide à limiter les petits oublis, organiser sa journée ou encore se repérer en intérieur comme en extérieur.

POTENTIEL D'IMPACT

TooKcare® pourrait permettre d'accompagner plusieurs millions de personnes en France, et ainsi de répondre à des enjeux essentiels : renforcer l'autonomie des personnes malades et épauler leurs aidants.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Ce projet contribue à améliorer l'autonomie des personnes malades et à soutenir leurs aidants, ce qui a un impact positif sur la santé mentale et le bien-être quotidien. Il s'inscrit également dans les préconisations de la Fondation de poursuivre les travaux de recherche de la Chaire M@D de Bretagne Sud (cf. p. 12) dont les capteurs utilisés par WEchalleng étaient l'une des applications.

Pour en savoir plus : site de [la Fondation](#)

LE PROJET CADRE PARTENAIRE



● LA LIGUE CONTRE LE CANCER

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

La Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Premier financeur privé de la recherche en cancérologie, son action repose sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés pour répondre aux besoins des personnes touchées par le cancer. La Ligue contre le cancer s'appuie sur ses 103 comités départementaux pour mener à bien ses objectifs d'information.

Type de structure : Association
Date de création : 1927

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

La Ligue contre le cancer propose des ateliers et de nombreux soins de support visant à aider les personnes malades et leurs proches à retrouver le bien-être et l'estime de soi souvent mis à mal par la maladie et les traitements. La Ligue accélère la digitalisation de son accompagnement auprès de 70 000 personnes qui en bénéficient gratuitement en France. Cette digitalisation se traduit par la réalisation de vidéos et de supports numériques à laquelle La Fondation a contribué financièrement. Pour relayer les messages d'information et de prévention auprès de ses parties prenantes, la Fondation propose également des actions de prévention régulières à destination de ses collaborateurs et de ses adhérents.

CARACTÈRE INNOVANT

Le caractère innovant de ce projet réside dans la digitalisation de l'accompagnement gratuit de 70 000 personnes par La ligue, grâce à la création de vidéos et de supports numériques.

POTENTIEL D'IMPACT

L'impact visé est l'amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité de l'accompagnement pour les bénéficiaires. Ce projet permet une diffusion plus large et rapide des informations et des actions de prévention, tout en renforçant la lutte contre le cancer à l'échelle nationale.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE LA LIGUE CONTRE LE CANCER ?

Le soutien de la Fondation témoigne de la volonté de renforcer son engagement en faveur de la lutte contre le cancer, dans le prolongement de celui qui avait été pris auprès de l'INCa (l'Institut national du cancer) en 2018 avec la signature de la Charte cancer et emploi au sein de La Mutuelle Générale.

Au total, ce sont plus de 60 % des comités de section de La Mutuelle Générale qui se sont engagés avec La Ligue contre le cancer depuis le lancement du partenariat. Celui-ci témoigne particulièrement du modèle que souhaite promouvoir la Fondation dans les différentes actions qu'elle soutient : mission d'intérêt général; dimension nationale; implication des élus; témoignage de la vigueur de la vie mutualiste sur tout le territoire.

En 2024, la Fondation a doublé sa convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer d'une convention de mécénat pour le projet **Au fil de la ligue**. Celle-ci a notamment permis le financement d'une camionnette dans la Marne pour sensibiliser et agir sur le traitement du cancer dans des territoires ruraux.

LES PROJETS PLURIANNUELS



● AFEH Association des familles d'enfants handicapés

L'AFEH est l'association des familles d'enfants handicapés et leurs amis. Elle informe, conseille, soutient et accompagne les familles adhérentes tout au long du parcours de vie de leur enfant, quels que soient son âge et le type de handicap. La Fondation la soutient depuis sa création.

Type de structure : Association
Date de création : 1969

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

L'AFEH a pour objectif d'offrir des vacances adaptées aux familles avec des enfants en situation de handicap, afin d'offrir un temps de repos aux parents et de renforcer les liens intergénérationnels.

CARACTÈRE INNOVANT

L'AFEH donne accès à un village de vacances adapté à tout type de handicap et pouvant accueillir près de 50 personnes logées dans 8 pavillons différents. Il est équipé d'une piscine couverte et chauffée avec chenal d'accès pour fauteuil roulant, d'un restaurant, d'une salle de sports et d'une aire de jeux.

POTENTIEL D'IMPACT

En permettant aux familles de se ressourcer dans un environnement adapté aux besoins des enfants handicapés, ce village améliore leur bien-être, réduit la fatigue des aidants, favorise leur résilience et renforce les liens sociaux et la cohésion familiale.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Avec son village, l'AFEH offre de «vraies» vacances aux enfants en situation de handicap. Il permet aussi aux parents de retrouver l'énergie nécessaire pour accompagner leur enfant dépendant. L'action de l'AFEH rejoint l'engagement de la Fondation de renforcer le lien intergénérationnel, notamment dans le cadre d'une relation aidant/aidé.

Pour en savoir plus : site de [l'AFEH](#)

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

RENFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS



● AIDE ET RÉPIT Séjours de répit aidants/aidés

Aide et Répit est une association créée en 2012 qui aide les aidants à garder à domicile le plus longtemps possible leur proche atteint de la maladie d'Alzheimer. La Fondation la soutient depuis sa création.

Type de structure : Association
Date de création : 2012

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Aide et Répit a notamment créé une «école de formation pratique des aidants polyvalents» (EFPAP) pour former gratuitement aux gestes utiles à domicile et accompagner les démarches administratives.

CARACTÈRE INNOVANT

L'innovation de l'association Aide et Répit réside dans la création d'une école gratuite de formation pratique pour les aidants, combinée à un système d'entraide qui leur offre des moments de répit et un accompagnement administratif.

POTENTIEL D'IMPACT

Ce projet vise à améliorer la qualité de vie des aidants en réduisant leur isolement et leur fatigue, tout en favorisant le maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Par son action auprès des aidants, Aide et Répit rejoint les engagements de La Mutuelle Générale et ses valeurs d'entraide et de solidarité.

Pour en savoir plus : site de [Aide et Répit](#).

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

RENFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

ACCOMPAGNER
LE BIEN-VIEILLIR



ACCOMPAGNER
LE BIEN-VIEILLIR

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

ANR LA POSTE ET ORANGE Transport de personnes éligibles à l'ANCV

L'Association nationale des retraités de La Poste et de France Télécom (ANR) a été créée en 1927 – sous le nom «Association générale des retraités des PTT (AGR)» – pour accompagner les retraités et leur permettre de bénéficier de prestations sociales. La Fondation la soutient depuis sa création.

Type de structure : Association
Date de création : 1927

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

- > Créer et maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre les adhérents et leur venir en aide
- > Veiller à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des adhérents
- > Défendre leurs revendications
- > Informer, notamment par son magazine et son site

CARACTÈRE INNOVANT

Le caractère innovant de ce projet réside dans son approche solidaire qui facilite l'accès aux vacances pour les séniors via la prise en charge de leur transport. Il favorise ainsi l'inclusion sociale et le bien-être des retraités à revenus modestes; il lutte aussi contre l'isolement en rendant les séjours plus accessibles.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

La Mutuelle Générale soutient depuis plusieurs années l'ANR des groupes La Poste et Orange. Cette année encore, la Fondation a apporté son aide pour le financement du transport des personnes éligibles à l'aide ANCV pour les séjours «séniors en vacances».

Pour en savoir plus : site de [l'ANR](#)



ACCOMPAGNER
LE BIEN-VIEILLIR

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

CHAIRE M@D Aides technologiques pour les personnes âgées ou dépendantes

Inaugurée en novembre 2017, la chaire M@D (Maintien à domicile) portée par la Fondation Université Bretagne Sud et la Fondation Mines Télécom mène un projet conjointement avec l'ENSIBS (École d'ingénieurs de l'Université Bretagne Sud) et IMT Atlantique, en partenariat avec le centre de rééducation de Kerpape. Elle accompagne les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans un contexte global de maintien à domicile.

Type de structure : Association
Date de création : 2017

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

La Chaire M@D participe au développement des activités de recherche et de formation sur la thématique «vivre longtemps et dans de bonnes conditions». Axés sur les technologies du numérique, ses travaux portent sur le développement d'équipements et de services aidant les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne. L'activité de la chaire s'appuie sur deux «living lab» santé/autonomie installés en Bretagne ainsi que sur un appartement connecté à Lorient.

CARACTÈRE INNOVANT

Le projet de recherche M@D développe des équipements et des services dans les infrastructures expérimentales du laboratoire Lab-STICC (CNRS, UMR 6285), afin de les tester dans un environnement réel et de préparer la prochaine génération d'appartements adaptables. La chaire développe également des jumeaux numériques.

POTENTIEL D'IMPACT

Ce projet vise à renforcer l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Il cherche également à reconforter les proches-aidants.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Les travaux de recherche de la Chaire M@D abordent la question de l'isolement de personnes vieillissantes ou souffrant de différentes pathologies qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement.

Pour en savoir plus : site de [la Chaire M@D](#)
et site de de [la Fondation](#)



AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

RENFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

DÉMOS Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Démos œuvre en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique musicale en orchestre. Il forme les futurs citoyens du XXIe siècle en plaçant la musique au cœur de leur développement. Depuis 2010, plus de 11000 enfants ont déjà bénéficié de Démos.

Type de structure : Association
Date de création : 2010

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Démos a pour objectif de démocratiser la pratique musicale en orchestre symphonique et d'ouvrir les enfants à un apprentissage artistique. Il vise à enrichir leur parcours éducatif, favoriser la transmission du patrimoine classique et contribuer à leur bonne insertion sociale.

CARACTÈRE INNOVANT

Au sein des orchestres Démos, chaque enfant de 7 à 12 ans se voit confier un instrument de musique pendant trois ans. Le jeune suit trois à quatre heures de cours collectifs hebdomadaires et retrouve régulièrement les autres enfants pour une répétition en orchestre. Tous les ans, un grand concert est organisé dans un lieu emblématique.

POTENTIEL D'IMPACT

Ce projet améliore la qualité de vie des enfants en les ouvrant à de nouvelles pratiques culturelles.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Depuis 2021, La Mutuelle Générale est mécène du projet Démos. En contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et en les ouvrant à des pratiques nouvelles, ce mécénat s'inscrit dans l'engagement de solidarité intergénérationnelle porté par la Fondation. Des collaborateurs de La Mutuelle Générale participent par ailleurs à la chorale du cœur des mécènes de Démos.

Pour en savoir plus : site de [Démos - Philharmonie de Paris](#)
et site de de [la Fondation](#)



AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

RENFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

CHAIRE TDTE Transitions démographiques, transitions économiques

La Chaire Transitions démographiques, transitions économiques (TDTE) est un lieu de recherche et de débat sur l'impact du vieillissement et de la longévité sur l'économie et la société en France. Elle a été fondée en 2008 à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, titulaire de la Chaire TDTE.

Type de structure : Fondation du risque
Date de création : 2008

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

À l'origine du concept de société du vieillissement, la Chaire TDTE propose des solutions pour rendre plus harmonieux le lien entre les générations. Le programme traite des enjeux économiques liés à la transition démographique et différents axes de recherche comme la santé, la perte d'autonomie ou les aidants.

CARACTÈRE INNOVANT

Dans le cadre d'un partenariat de recherche, la Chaire TDTE a mené une étude sur des entreprises s'étant déjà saisies du sujet en mettant en place des dispositifs en faveur de leurs salariés-aidants. Cette étude exclusive a été conduite avec le soutien de l'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale; ses résultats en ont nourri les travaux ces deux dernières années.

POTENTIEL D'IMPACT

La Chaire vise à promouvoir une société équilibrée et intergénérationnelle face aux défis du vieillissement. Elle propose pour cela des solutions nouvelles pour aider les salariés qui s'occupent de proches âgés.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Le vieillissement de la population est un enjeu sociétal majeur qui concernera le quart des actifs d'ici 2030 et pour lequel il est crucial d'apporter de nouvelles réponses. Pour faire avancer cette cause, la réflexion et la compréhension sont essentielles ; c'est entre autres le rôle du partenariat développé avec la Chaire TDTE.

Pour en savoir plus : site de [la Chaire TDTE](#)
et site de de [la Fondation](#)



FRANCE ALZHEIMER

«Memorun», la course contre l'oubli

Depuis près de 40 ans, France Alzheimer et maladies apparentées s'engage aux côtés des familles, des professionnels du secteur médico-social, des chercheurs et des acteurs institutionnels pour lutter contre la maladie d'Alzheimer et optimiser sa prise en charge. La structure s'appuie sur un réseau de plus de 100 associations départementales animées par plusieurs milliers de bénévoles.

Type de structure : Association
Date de création : 1989

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Créé par France Alzheimer, Memorun est un événement rassemblant plusieurs épreuves de course et de marche à pied destinées à sensibiliser et engager le grand public en utilisant un vecteur de rassemblement universel : le sport. En 2024, les collaborateurs de La Mutuelle Générale se sont à nouveau mobilisés pour les épreuves de marche et de course.

CARACTÈRE INNOVANT

L'utilisation du sport aide à informer un large public sur la maladie d'Alzheimer tout en favorisant l'inclusion intergénérationnelle à travers diverses épreuves.

POTENTIEL D'IMPACT

Memorun sensibilise un grand nombre de personnes, rassemble des participants de tous âges pour lutter contre la maladie d'Alzheimer, encourage un engagement à long terme et promeut le bien-être par l'exercice physique.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche durable de mobilisation et de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Ce projet s'insère parfaitement dans l'engagement de la Fondation sur le bien-vieillir.

Pour en savoir plus : site [France Alzheimer](#),
Site [MEMORUN](#), et site de [la Fondation](#)



GLOBAL HEART WATCH

Formation au risque cardiaque

Global Heart Watch est une association loi 1901 ayant pour objet la lutte contre la mort subite de l'adulte par arrêt cardiaque. Elle sensibilise la population aux gestes qui sauvent et soutient la recherche scientifique dans le domaine de la santé cardiaque.

Type de structure : Association
Date de création : 2013

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale apporte son soutien financier à l'association et à ses actions pour prévenir les arrêts cardiaques. Deux axes sont mobilisés :

- > financer les travaux de recherche du CEMS pour approfondir les connaissances sur le risque cardiaque ;
- > informer et éveiller les consciences aux gestes qui sauvent. Depuis 2013, des actions de sensibilisation ont été menées dans de nombreux lieux (écoles, universités, gares, marathons, entreprises...), auprès de plus de 20 000 personnes.

CARACTÈRE INNOVANT

Global Heart Watch combine recherche avancée sur le risque cardiaque et sensibilisation pratique à grande échelle pour prévenir les arrêts cardiaques.

POTENTIEL D'IMPACT

Le projet contribue à prévenir les arrêts cardiaques en France, un enjeu majeur de santé publique.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

À travers ses conférences et ses interventions, Global Heart Watch accompagne les entreprises dans la sensibilisation de leurs collaborateurs tant au niveau de la prévention de l'arrêt cardiaque que de l'apprentissage des gestes de premiers secours. Elle rejoint en cela la volonté de la Fondation d'agir pour la prévention en santé.

Pour en savoir plus : site de [Global Heart Watch](#)
et site de [la Fondation](#)



INSTITUT RAFAËL Maison de l'après cancer

L'Institut Rafaël - Maison de l'après cancer est le 1^{er} centre européen de médecine intégrative qui accompagne gratuitement les patients et leurs aidants, pendant et après le cancer. Son projet s'inscrit dans le prolongement de la collaboration engagée entre La Mutuelle Générales et l'INCa dès 2018 via la signature de la Charte cancer et emploi.

Type de structure : Association
Date de création : 2012

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

L'Institut Rafaël travaille à l'élaboration de programmes d'accompagnement en santé complète en partenariat avec le patient et des coordinatrices en parcours de santé.

CARACTÈRE INNOVANT

L'approche collaborative pour les parcours de soins en santé globale est innovante. Elle permet une prise en charge personnalisée, combinant des soins médicaux traditionnels et des pratiques de santé intégrative, tout en mettant l'accent sur un aspect souvent négligé : la réinsertion sociale après le cancer.

POTENTIEL D'IMPACT

Quatre ans après sa création, l'Institut Rafaël est en mesure d'afficher des résultats probants sur les bénéfices de la santé intégrative en oncologie. Grâce à des parcours de santé globale coconstruits, à la gestion des séquelles post-traitement et à la prise en compte de la réinsertion sociale, elle renforce la résilience et améliore la qualité de vie des patients atteints de cancer.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

Le soutien de la Fondation affirme sa volonté de renforcer son engagement en faveur de la lutte contre le cancer, plus particulièrement sur l'après cancer, dans une optique de réinsertion sociale des patients.

Pour en savoir plus : site de [l'Institut Rafaël](#)
et site de [la Fondation](#)

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

ACCOMPAGNER
LE BIEN-VIEILLIR

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

CENTRE
MUTUALISTE
DE
KERPAPÉ

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

KERPAPÉ
Expérimentation
sur le couple aidant/aidé

Situé près de Lorient, en Bretagne, le centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpapé est une référence en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap. Les soins de rééducation, de réadaptation et d'insertion sociale, professionnelle et/ou scolaire, s'adressent aux adultes et aux enfants présentant des affections de l'appareil locomoteur, des affections neurologiques et neuromusculaires ou des affections cardiovasculaires et respiratoires.

Type de structure : Fonds de dotation
Date de création : 1918

REINFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Lancé en 2016, le fonds de dotation a pour objectif de faciliter le développement des activités du Centre, en particulier ses travaux de recherche et d'innovation. Il soutient aussi les personnes lourdement handicapées et en situation de précarité par le prêt ou le don d'aides techniques ou financières.

CARACTÈRE INNOVANT

Kerpapé mène une approche intégrée et globale qui combine recherche, innovation et soutien aux personnes handicapées, tout en développant un parcours de santé original pour les couples aidant/aidé.

POTENTIEL D'IMPACT

Le projet améliore la qualité de vie des personnes lourdement handicapées grâce à des innovations en matière de réadaptation et de soins. De plus, le parcours santé pour les couples aidant/aidé renforce la solidarité, tout en créant un environnement plus inclusif et sécurisé.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CE PROJET ?

La Fondation soutient la mise en place d'un parcours de santé original pour les couples aidant/aidé qui viennent séjourner au centre Kerpapé. Cette approche devrait déboucher en 2025 sur la création d'un village des aidants intégré au centre. La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale accompagne ce projet au nom des valeurs de solidarité et d'entraide qu'elle a toujours défendues.

Pour en savoir plus : site de [Kerpapé](#)
et site de de [la Fondation](#)

SILVER
VALLEY

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE

SILVER VALLEY ORANGE
Bourse Charles Foix et Silver Awards

Silver Valley est un pôle d'innovation unique en Europe qui fédère près de 200 organisations de la Silver Économie, filière transversale qui répond aux besoins et usages des seniors et de leur entourage. À ce jour, 4500 professionnels sont affiliés au pôle d'innovation et toute une communauté de seniors bénévoles participe aux actions en faveur d'une innovation utile et adaptée aux besoins des plus âgés.

Type de structure : Association
Date de création : 2013

REINFORCER LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION

OBJECTIFS

Silver Valley promeut des solutions innovantes au service des personnes âgées et de leurs aidants sur le territoire de l'Île-de-France; ses initiatives cherchent à encourager l'invention, la mise au point, le développement et la diffusion de réponses concrètes et porteuses de valeur ajoutée sociale et économique.

ACCOMPAGNER
LE BIEN-VIEILLIR

CARACTÈRE INNOVANT

Deux opérations innovantes sont soutenues par la Fondation :

- > le prix Silver Valley, ou Bourse Charles Foix, qui récompense les start-ups les plus innovantes au service des seniors ;
- > les Silver Awards, un défi intergénérationnel qui associe étudiants, seniors, experts, entrepreneurs et acteurs clés de l'économie du vieillissement, pour imaginer en moins de 24 heures des solutions innovantes pour le bien vivre des personnes âgées.

POTENTIEL D'IMPACT

Le potentiel d'impact des initiatives de Silver Valley réside dans leur capacité à stimuler l'innovation sociale et économique pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants. Dans le même temps, ces actions créent des emplois et favorisent les collaborations intergénérationnelles.

POURQUOI LA FONDATION SOUTIENT-ELLE CES PROJETS ?

Le rôle clé joué par Silver Valley auprès des seniors rejoint la volonté de la Fondation de s'engager auprès des jeunes, des seniors et des aidants. À travers une veille active sur les projets innovants liés au bien-vieillir, Silver Valley contribue à enrichir ces réflexions.

Pour en savoir plus : site de [Silver Valley](#)
et site de de [la Fondation](#)

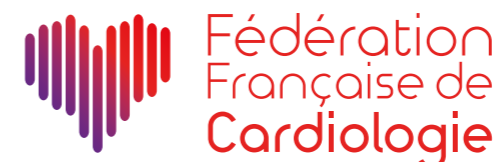
HORIZON 2025

Soutien à de nouveaux projets d'envergure nationale

Conformément aux nouvelles orientations décidées pour 2025, la Fondation s'est engagée à soutenir deux nouveaux projets nationaux.



France Alzheimer, de manière à élargir le soutien à la course Memorun à une action plus large, s'inscrivant sur l'ensemble du territoire.



La Fédération française de Cardiologie, via l'accompagnement du projet Parcours du Cœur pour améliorer le dépistage et former aux gestes qui sauvent.

Ces deux nouveaux projets s'inscrivent dans la même logique que celle du partenariat cadre mené depuis plusieurs années avec la Ligue contre le cancer.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC 2019-04 du 8 novembre 2019.

BILAN ACTIF

2024

BILAN ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	292 860,13		292 860,13	213 137,13
Charges constatées d'avance				
Total II	292 860,13	0,00	292 860,13	213 137,13
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	292 860,13	0,00	292 860,13	213 137,13

BILAN PASSIF

2024

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 536,23	129 322,28
Excédent ou déficit de l'exercice	56 930,90	-26 786,05
Situation nette (sous total)	159 467,13	102 536,23
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	159 467,13	102 536,23
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0,00	0,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0,00	0,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	133 393,00	110 600,90
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	133 393,00	110 600,90
Ecarts de conversion Actif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	292 860,13	213 137,13

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000,00	500 000,00
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	500 000,00	500 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	137 069,10	115 586,05
Aides financières	306 000,00	411 200,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	443 069,10	526 786,05
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	56 930,90	-26 786,05

SUITE DU COMPTE DE RÉSULTAT →

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0,00	0,00
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0,00	0,00
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	56 930,90	-26 786,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	500 000,00	500 000,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	443 069,10	526 786,05
EXCEDENT OU DEFICIT	56 930,90	-26 786,05
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0,00	0,00

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC 2019-04 du 8 novembre 2019.

1) Faits caractéristiques

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale ayant été créée en date du 19/10/2021, le premier exercice a été d'une durée exceptionnelle de 14,5 mois, du 19/10/2021 au 31/12/2022.

Le résultat 2024 est bénéficiaire de 56 930.90€. Le report à nouveau créditeur passe de 129 322.28€ à 102 536.23€ suite à l'affectation du résultat déficitaire de 2023 d'un montant de 26 786.05€.

Présentation

Créée le 19 octobre 2021 pour une durée de 5 ans, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale a pour objet de soutenir toute action d'intérêt général en faveur des initiatives innovantes au service de l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de fragilité; soutenir plus particulièrement la recherche et les initiatives innovantes favorisant l'autonomie et le confort des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, (accompagnement des patients et de leur entourage) ou de maladies rares; accompagner des projets de nature à renforcer la solidarité et l'entraide entre les différentes générations qui coexistent aujourd'hui dans notre société; accompagner plus particulièrement les projets destinés à apporter un soutien (financier, organisationnel, psychologique...) aux aidants en charge d'un proche en situation de dépendance, gravement malade ou en situation de handicap et faire grandir la cause et la reconnaissance des aidants dans la société.

Afin de permettre la réalisation de son objet, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale peut mettre en œuvre le soutien financier d'organismes à but non lucratif œuvrant en faveur du public susvisé. Ainsi que la gestion et la mise à disposition du personnel, du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires à la réalisation de son objet.

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale est représentée par M. Patrick SAGON agissant en qualité de Président et par Mme Pierrette SAIGRE, administratrice, qui sont bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération. La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale exerce son activité au 1-11, rue Brillat Savarin, 75013 PARIS.

2) Principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC 2019-04 du 8 novembre 2019.

L'avis n°99-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité a intégré des règles spécifiques aux fondations et fonds de dotations (pour tenir compte notamment des règles particulières applicables aux dotations).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation et indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale sont établis selon les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées dans l'annexe les informations applicables et significatives.

a) Méthode d'évaluation de l'actif immobilisé : NC

b) Règles d'amortissement des immobilisations : NC

c) Règles de dépréciation des immeubles : NC

3) Evénements post-clôture : Néant

Une gouvernance spécifique

Le Conseil d'Administration de la Fondation d'entreprise, composé de 12 membres, est présidé par Patrick Sagon. Il se réunit entre trois et quatre fois dans l'année et se répartit de la façon suivante :

- un Collège interne de huit membres, dont un représentant du personnel,
- un Collège externe de quatre experts ou personnalités provenant d'univers complémentaires en rapport avec l'activité de la Fondation.

Liste des membres :

Patrick Sagon, président, La Mutuelle Générale
Pierrette Saigre, vice-présidente, La Mutuelle Générale
Christine Maussire, vice-présidente, La Mutuelle Générale
Vincent Blanchez, secrétaire général, La Mutuelle Générale
Daniel Gillard, vice-président, La Mutuelle Générale
Michel Guillot, vice-président, La Mutuelle Générale
Jean Paul Sadori, secrétaire général adjoint, La Mutuelle Générale
Carole Biancarelli, salariée et représentante du personnel, La Mutuelle Générale
Nadia Frontigny, directrice des Affaires Publiques, Orange Healthcare
Laurence Hullin, directrice Diversité et Égalité des Chances, La Poste
Gérard Rivière, ancien président du Conseil d'administration de la CNAV
Roland Masotta, président, AP2M

ÉTATS DES CRÉANCES ET DES DETTES

CRÉANCES AU 31/12/2024	Montant brut	LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Créances clients et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociales et autres organismes sociaux			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédérations, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	0,00	0,00	

DETTES AU 31/12/2024	Montant brut	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- À 1 an au maximum à l'origine				
- À plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 393,00	133 393,00		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociales et autres organismes sociaux				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	133 393,00	133 393,00		

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Au 31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 393,00
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	133 393,00

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Créances reçues par legs ou donations	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	0,00

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Trans-ferts	à la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes			306 000,00			306 000,00	
Ressources liées à la générosité du public							
Total	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00

VARIATION DES FONDS PROPRES ART. 432.22

VARIATION DES FONDS PROPRES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	129 322,28	-26 786,05			102 536,23
Excédent ou déficit de l'exercice	-26 786,05				56 930,90
Situation nette	102 536,23	-26 786,05	0,00	0,00	159 467,13
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
Total	102 536,23	-26 786,05	0,00	0,00	159 467,13

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	Exercice 2024	
	GLOBAL	dont générosité
TRÉSORERIE NETTE EN DÉBUT D'EXERCICE	213 137,13	
Ressources issues de la générosité publique non utilisées au début de l'exercice		
- dont ressources dédiées issues de la GP		
- dont ressources non dédiées issues de la GP		
TOTAL RESSOURCES	500 000,00	
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1 Dons et legs collectés		
- Dons des particuliers		
- Dons des entreprises		
- Libéralités		
- Apports en fonds propres		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (dont produits financiers)		
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	500 000,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3.1 Subventions d'exploitation		
3.2 Subventions d'investissement		
4. AUTRES RESSOURCES		
4.1 Ressources des autres activités		
4.2 Cessions d'immobilisations et autres ressources exceptionnelles		
TOTAL EMPLOIS PAR DESTINATION	443 069,10	
1. MISSIONS SOCIALES	306 000,00	
1.1 Réalisées en France	306 000,00	
- Actions opérationnelles réalisées en France	306 000,00	
- Actions 1 : Projets issus de la Fondation sous égide		
- Actions 2 : Projets issus de la Mutuelle Générale	241 000,00	
- Actions 3 : Projets issus de l'Action sociale		
- Actions 4 : Nouveaux projets		
- Actions 5 : Autres projets	65 000,00	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions opérationnelles réalisées à l'étranger		
- Actions 1		
- Actions 2		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
2.4 Acquisitions d'immobilisations et en cours		

SUITE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE →

FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)	Exercice 2024	
	GLOBAL	dont générosité
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	137 069,10	
- Dépenses de fonctionnement	137 069,10	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
4. FRAIS DES AUTRES ACTIVITES		
- Dépenses des activités lucratives		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
RESSOURCES - EMPLOIS	56 930,90	
BESOINS ET/OU RESSOURCES DU FINANCEMENT	22 792,10	
- Variation des emprunts		
- Variation des créances		
- Variation des dettes	22 792,10	
VARIATION DE L'ANNÉE	79 723,00	
TRÉSORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	292 860,13	
Ressources issues de la générosité publique non utilisées en fin d'exercice		
- dont ressources dédiées issues de la GP		
- dont ressources non dédiées issues de la GP		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RESSOURCES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
EMPLOI DES RESSOURCES EN NATURE		
Actions réalisées en France		
Actions réalisées à l'étranger		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement		

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 – PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 – PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	500 000,00	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	500 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 – UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
TOTAL	500 000,00	
CHARGES PAR DESTINATION		
1 – MISSIONS SOCIALES	306 000,00	
1.1 Réalisées en France	306 000,00	
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	306 000,00	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	137 069,10	
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
6 – REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
TOTAL	443 069,10	
EXCEDENT OU DEFICIT	56 930,90	
B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
EXERCICE N		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		

**TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES
DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT
PAR ORIGINE ET DESTINATION**

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	MISSIONS SOCIALES					FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		Frais de fonctionne- ment	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger			Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Autres achats et charges externes								137 069,10				137 069,10
Aides financières versées		306 000,00										306 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés												
Salaires et traitements												
Charges sociales												
Dotations aux amortissements et provisions												
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Autres charges												
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Participations des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
TOTAL		306 000,00						137 069,10				443 069,10
Valeur nette comptable des immob.sorties*												
TOTAL*												

ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	306 000,00
PROJETS LA MUTUELLE GÉNÉRALE 2023 RECONDUITS EN 2024	241 000,00
Chaire Maintien à domicile <i>(Financement de la chaire maintien à domicile, pilotée par USB)</i>	40 000,00
Silver Valley <i>(Partenariat pour la Bourse Charles Foix et Silver Awards)</i>	30 000,00
Chaire TDTE - Fondation Risque Louis Bachelier <i>(Financement des travaux de la chaire portée par Fondation du Risque)</i>	10 000,00
Ligue Nationale Contre Cancer <i>(Soutien à la digitalisation des soins de support de la Ligue. Actions de prévention)</i>	50 000,00
Demos - Philharmonie de Paris <i>(Démocratisation de la pratique musicale collective d'enfants défavorisés en France 60 orchestres)</i>	25 000,00
Global Heart Watch <i>(Prévention et recherche sur le risque cardiaque, actions de formation, utilisation défibrillateurs...)</i>	10 000,00
Fonds Kerpape <i>(Aide à la mise en place d'un département. Innovation et Recherche au centre de Kerpape «centre mutualiste de rééducation»)</i>	20 000,00
ANR La poste et Orange <i>(Participation au financement du transport pour les personnes éligibles à l'aide ANCV sur séjours «séniors en vacances»)</i>	7 000,00
Aide et répit association <i>(Soutien financier aux actions auprès des aidants)</i>	5 000,00
AFEH <i>(Soutien Association des Familles d'Enfants Handicapés)</i>	4 000,00
INSTITUT RAFAEL <i>(Parcours d'accompagnement personnalisé du patient en santé intégrative de maladies chroniques)</i>	20 000,00
France Alzheimer <i>(Participation à l'organisation d'événements sport adapté (JO))</i>	20 000,00
APPEL À PROJETS EXTERNE 2024	65 000,00
WeChallenge <i>(Université de Bretagne Sud) (Soutien financier à la chaire PROJET EXPERIMENTATION)</i>	50 000,00
Santelys <i>(Association reconnue d'utilité publique spécialisée dans la santé à domicile et la formation, intervenant en Hauts-De-France)</i>	15 000,00
TOTAL	306 000,00

ENGAGEMENTS REÇUS	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	500 000,00
Legs nets à réaliser	
TOTAL	500 000,00



FONDATION D'ENTREPRISE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

1 rue Brillat Savarin, 75013 Paris

06 78 71 74 14

fondation@lamutuellegenerale.fr



fondation.lamutuellegenerale.fr